

Consultation citoyenne Quelle Europe Sociale

Lyon, le 3 juillet 2018

12 personnes présentes

Organisateur : Médialys

Tour de table et questions

Je suis profondément européenne, attachée au projet de solidarité mais je constate un repli des pays sur eux-mêmes. On assiste à une course à la protection qui est désespérante. Dans l'optique des élections en 2019 : comment sauver l'Europe et lui redonner une dimension sociale ?

Le repli de l'Europe sur elle-même peut également être observé au niveau local entre les citoyens, notamment dans les politiques d'insertion.

Il existe une problématique de territorialisation des politiques de l'Union.

Forte interrogation sur la politique sociale ? A-t-elle jamais existé ?

Substitution des subventions européennes et de leurs contraintes à des subventions de droit commun nationales.

Très intéressé par les perspectives des autres états européens.

Non recours au droit, renoncement au droit.

On assiste à une marchandisation des services publics et essentiels. On assiste à un délitement et une attaque frontale du politique. Par exemple on voit l'émergence de maisons pirates en Belgique qui accueillent avec un service minimum les personnes handicapées. Tous les secteurs sont concernés. Ce délitement s'accompagne d'une déprofessionnalisation et d'une baisse de la qualité des services rendus.

La tonalité générale est négative. La dimension ça existe ? Est-ce que ça a existé ? Est-ce qu'il s'agit d'un thème mobilisateur ?

Il y a 20 ans on pouvait parler de rêve européen alors qu'aujourd'hui ce n'est plus le cas. Dans le domaine social, les dimensions sociale et économique devaient fonctionner ensemble mais ce n'est plus crédible aujourd'hui.

Beaucoup de questions se posent sur la façon dont on peut développer des politiques d'insertion, de formation qui soient efficaces, qui tiennent compte des territoires, qui mobilisent les acteurs. Est-ce qu'il peut y avoir une valeur ajoutée européenne ?

Comment peut-on répercuter vers l'Europe quelques messages de personnes qui sont engagées dans des politiques d'insertion européenne.

Analyse

Politique sociale européenne et nationale

Il est important quand on parle d'une politique sociale européenne de ne pas penser sous forme d'extension d'une politique sociale nationale. L'union n'est pas un État, ce n'est pas une politique sociale construite comme celle d'un État.

On n'est pas dans une logique où on peut prendre en charge des objectifs de cohésions sociale.

Les disparités créées par les politiques européennes ou la dynamique européenne doivent être prises en charge par l'Europe. Si le fonctionnement de l'Union crée des effets sociaux problématiques, l'Union doit s'en occuper. Par exemple : le détachement des travailleurs. Dans le débat sur la crise migratoire ou plutôt sur la crise de l'accueil des migrants, la crise est renforcée par les règlements européens qui codifient l'accueil.

Délitement, âge d'or ?

Il y a une construction historique et toujours controversée de la politique sociale européenne.

L'âge d'or, sous Delors, a peut-être existé mais pleins de choses ne pouvaient pas se faire.

Par exemple, dans les années 90 on assiste à beaucoup de développement sur le droit du travail. Aujourd'hui il n'y a plus réellement de législations.

À l'époque il ne faut pas oublier qu'il y avait énormément de controverses et de limitations.

La relation économique / sociale a toujours été conflictuelle. Il existe des périodes où le rapport de force était plus favorable 89 à 92 et entre 97 et 2000, en lien avec des conjonctures politiques particulières.

Le social comme résultat d'une croissance économique ou le social comme objectif en soi est une controverse constante. Par exemple, il y a davantage de disparités dans l'Union aujourd'hui qu'il y a quelques années. Entre la Roumanie et l'Allemagne par exemple, on a un rapport de 1 à 6. Cela pose des problèmes de concurrences accrues, de mobilité, de détachement... Ces disparités sont-elles provoquées par l'intégration européenne ou pas ? Si elles préexistent il faut que l'Union européenne s'en charge.

Ce qui est nouveau aujourd'hui est que les gens pensent que l'intégration européenne crée les disparités.

Par exemple, lors de la création de la zone euro avec la Grèce et le Portugal... Certaines analyses pensaient que dans une zone euro, il y a une concurrence et qu'il y aura des gagnants et des perdants. Si le chômage grec dépend du fonctionnement de la zone euro, alors l'Europe doit trouver des compensations. Si la disparité est produite par le fonctionnement de la zone euro, il faut mutualiser. Il faudrait mutualiser la part du coût du chômage qui résulte du fonctionnement interne de la zone euro. On doit essayer de faire la part de ce qui est attribuable au fonctionnement européen et la part des problèmes purement nationaux.

La question du social est toujours controversée. Il faut qu'on analyse sérieusement si c'est une dimension européenne ou non.

Aujourd'hui les pays sont de moins en moins solidaires. Institutionnellement les traités ont renforcé les capacités des pays. La Commission a aujourd'hui moins de pouvoir que la haute autorité à l'époque. C'est aujourd'hui de plus en plus le secrétariat du conseil européen. Ce n'est pas une autorité qui parle au nom de l'intérêt commun mais une autorité qui parle au nom des plus forts. On assiste à un pouvoir grandissant des états membres, un peu de démission...

Parmi les fonctionnaires européens, plus de la moitié ont été recrutés depuis 2007. Ils n'ont donc pas connu la situation avant la crise, ou avant la crise institutionnelle de 2005. La culture n'est pas celle de l'union à 12 ou à 15. C'est une sorte de culture générale qui ne répond plus aux paradigmes sur lesquels les problèmes étaient posés il y a 15 ans.

Actuellement les questions concernent la défense européenne, des instruments pour traiter les questions d'immigration et la surveillance des frontières. Sans augmenter les ressources

Pendant longtemps, les questions à l'agenda étaient le commerce, l'économie, la croissance, l'union monétaire. La question sociale est devenue marginale.

Pour les plus anciens, il y a une frustration car l'économique et le social, leur équilibre, n'est plus d'actualité. Les questions portent plus sur la défense, l'immigration, l'environnement. Tout en considérant que les moyens sont constants et que par conséquent ils doivent être réorientés.

Il n'y a plus de rêve européen. La dimension sociale européenne n'est plus une question centrale de l'agenda européen. Elle est devenue une question parmi d'autres. Elle ne suscite donc pas le même type de réponse. Nous sommes plus dans une dimension de préservation (crédits du FSE par exemple, part des crédits consacrés à l'insertion, l'inclusion...).

Par exemple, le socle européen des droits sociaux ne crée pas réellement de droits mais confirme le fait que la politique sociale reste importante comme objectif affiché, sans les mêmes moyens. Le symbole est important mais est aujourd'hui considéré comme de la seule rhétorique.

Le compromis européen doit être revu en permanence. Si on pense avec les termes de Delors ou le traité d'Amsterdam... on peut regretter des résultats insuffisants mais le monde a réellement changé. On ne peut juger de la situation d'aujourd'hui en fonction des attentes des années 90 alors même que le monde a totalement changé.

Dans le monde d'aujourd'hui il faut donc reformuler : quel type de compromis est réaliste ? Quel compromis est possible ? Qu'est ce qui doit être inclus dans le compromis ? Comment être européen sans perdre sa foi dans l'Europe....

Par exemple, la création d'une zone euro est positive en soi mais c'est une catastrophe pour la politique sociale. La gouvernance de la zone euro n'est pas faite pour qu'il y ait une place pour une politique sociale. Elle est conçue pour faire fonctionner une politique monétaire.

Remarques

1. Si le devoir de l'Europe n'est que de gérer les conséquences sociales négatives de ses politiques, l'ambition est décevante ?

2. Les données contextuelles ont changé (élargissement, crise de 2008, crise de l'accueil..). Les problèmes des gens dans leur vie quotidienne n'ont pas changé. Socialement, les gens sont dans des schémas ou des débats qui ont eu lieu au début du XXème siècle (temps de travail, niveau de vie...) ?

3. L'euro demandait des sacrifices pour la convergence. Si l'euro est négatif, c'est parce qu'il n'a pas été accompagné d'une vraie politique budgétaire.

4. La question de l'égalisation des conditions sociales au niveau de l'Europe est fondamentale... Décrochage de la population, des territoires, face à la compétitivité qui apparaît toujours comme un objectif.
On a le sentiment de régresser partout en Europe aujourd'hui.

Le type de compromis social forgé dans les années 80 a mobilisé la démocratie chrétienne, les socialistes européens, les syndicats et les employeurs. Il y avait plus de bénéfice à faire exister l'Europe.

Avec un grand marché intérieur, il y aurait globalement un effet positif avec un surcroît d'activité.

On allait déstabiliser un certain nombre de statuts. Un des enjeux était que les monopoles des services publics (poste, télécom, transport aérien, ferroviaire, énergie, activités de service) soient supprimés.

Dans le compromis social, il fallait qu'un certain nombre de syndicats acceptent des diminutions de droits parce que la croissance attendue devait être positive pour tout le monde.

Pour obtenir le soutien des victimes (services publics de l'époque, des PME...) le paquet consistait à donner une dimension sociale (conditions de travail, droit du travail, santé). Paquet mis en place entre 85 et 95. À l'époque, ce paquet est fragilisé par le fait qu'on va vers l'union économique et monétaire.

Les financiers pensent déjà au mécanisme d'union monétaire qui n'a pas de compromis social.

Pour mettre en place l'euro on sous-estime les fragilités institutionnelles. On se dit qu'on avancera et qu'on réglera les problèmes au fur et à mesure. On passe alors sur une période pendant laquelle le compromis construit sur des valeurs de paix et de politique sociale est déjà dépassé.

Il y a peut-être trop de réponses aux problèmes urgents et plus de vision à plus long terme. Un certain nombre de pays nouvellement entrés ne se sentent pas engagés par les droits et les compromis des années 80.

La charte des droits fondamentaux faisait partie du traité constitutionnel de 2005. Certains trouvaient que le traité n'était pas assez social. Paradoxalement, il n'est plus réellement présent dans le traité de Lisbonne.

Dans les institutions, il faut un accord, même un mauvais accord. Ensuite s'il faut s'asseoir sur certains principes ce n'est pas catastrophique. On ne sait pas réellement les conséquences (par exemple aujourd'hui on n'a pas les outils pour contraindre Orban, la Slovaquie ou la Pologne...).

Les fonds sont de plus en plus un instrument financier. Il faut que les pays aient le sentiment de récupérer ce qu'ils avaient avant.

Aujourd'hui, on privilégie le ministère des finances plutôt que les programmes d'initiatives communautaires.

Cadre financier et lien avec la mise en œuvre des programmes

Un des objectifs est de dire que les fonds structurels doivent appuyer la mise en place du « semestre européen ». Il y a un débat sur ce que doit être le semestre européen. Mécanisme qui est dominé par le ministère des finances et une lecture économique de la notion de réforme.

La cohérence doit se faire sur le moyen terme

Ce qui pose problème aujourd'hui : la commission a renoncé à une partie des instruments pour le développement d'objectifs politiques (la législation par exemple, le dialogue social, ...).

La ligne en matière de dialogue social européen n'est pas claire.

Le seul instrument est donc aujourd'hui le semestre qui rassemble le ministère des finances. Or le ministère des finances a des préoccupations partielles.

Les recommandations du semestre européen mobilisent beaucoup d'énergie. Mais finalement, si le texte est important, le pire est le mécanisme. Le climat de contrainte, la politique sociale est un coût, elle est en soi illégitime. Même s'il n'y a pas de recommandations spécifiques, il y a un climat général qui pèse sur l'ensemble des fonctionnaires (contrainte).

[On pourrait ouvrir la consultation spécifique au niveau européen ou des pays sur le semestre européen à d'autres instances. Par exemple les partenaires sociaux ou les partenaires associatifs.](#)

[On développerait plus d'échanges entre les pays européens via les associations, les villes, Erasmus... Ce serait profitable pour l'Europe et sa connaissance.](#)

Paradoxalement, la composante la plus faible de la compétence européenne (l'éducation) est aussi le lieu où l'on peut constater une certaine réussite.

Ce qui est important au-delà du sentiment d'appartenance à l'Europe, c'est de poser des diagnostics communs, de noter les enjeux communs, les conséquences des activités sur l'ensemble des pays et des populations européens.

Par exemple, en matière d'accueil de migrants, les associations, les parlementaires, les ONG ne vont pas être mobilisés.

[Je reste dubitative par rapport aux consultations](#)

[Est-ce qu'il faut y répondre ou ne pas jouer le jeu ?](#)

Quand on regarde les questions, je ne vois pas bien comment on va s'en servir.
On aura l'impression que la démocratie est sauvée.

Faut-il être un faire-valoir sans utilité réelle ?

Les programmes permettant des échanges et d'ouvrir les réseaux sont réellement importants et ont des résultats concrets tangibles.

Conclusion

Il existe des attentes fortes, même si on a des doutes ou qu'on ne pratique pas.
Les gens désenchantés sont le vrai problème.
Il faut trouver un moyen de les mobiliser.
Et pour ça il ne faut pas les traiter d'euroseptiques.

Il y a une responsabilité pour les institutions de convaincre et de redonner confiance aux citoyens.
Quand la commission ou les institutions donnent des réponses, il ne peut pas y avoir systématiquement des réponses qui ne tiennent pas compte des engagements....